

# QUE FAIRE POUR SOUTENIR LA RECHERCHE A TOUS NIVEAUX ?

## Collecte de fonds : méthode et moyens

Comme vous le savez tous, les maladies rénales génétiques qui nous concernent, ne peuvent aujourd'hui compter sur les pouvoirs publics pour financer les programmes de recherche nécessaires pour aboutir aux traitements et à la guérison.

Même si nous devons garder l'espoir que cela change un jour, l'AIRG compte bien, en attendant, continuer à offrir à nos chercheurs les moyens d'avancer et de poursuivre leurs travaux.

Vous venez de lire plus haut, les montants attribués en 2004 aux programmes de recherche que nous soutenons.

**Il serait impensable de nous arrêter là !**

C'est pourquoi un dossier complet de collecte de fonds destiné aux entreprises est actuellement en cours de finalisation. Il permettra bientôt à tous ceux qui le souhaitent de présenter notre association et ses actions concrètes aux entreprises qu'ils connaissent ou dans lesquelles ils peuvent être recommandés.

Ceci afin de récolter le maximum de fonds pour la recherche en associant le nom des donateurs à nos différents supports (revues, affiches, congrès, site Web...).

Nous pensons qu'un contact direct avec les décideurs de ces entreprises serait, dans la mesure du possible, bien plus efficace qu'un envoi par la poste de ce dossier. Aussi nous comptons les présenter directement aux responsables, après avoir obtenu un rendez-vous. Il s'agira ensuite d'être plus persuasifs que les autres, car nous restons lucides et conscients que nous ne sommes pas les seuls.

**Nous devons donc tous nous mobiliser et faire appel à nos proches pour faciliter cette démarche, sur Paris mais aussi en province.**

Les dossiers vous seront envoyés sur simple demande ainsi que tous les renseignements qui seraient nécessaires pour vos démarches (voir page suivante).

**Pour cela,  
n'hésitez pas à contacter**

**Anne Graftiaux  
01 39 19 32 07**

**Courriel :  
tgraftiaux@télé2.fr**

### Le Prix de l'AIRG

*Claude Chevalier, délégué régional du Vaucluse a bien voulu remplacer le président lors du congrès de la Société Française de Néphrologie de 2004 à Marseille afin de remettre le prix AIRG d'un montant de 15.245 € à M<sup>me</sup> Véronique Chauvet pour ses travaux.*